



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Refuser-de-prendre-en-compte-les-droits-des-Premieres-Nations-compromet-le>

Refuser de prendre en compte les droits des Premières Nations compromet le développement du Québec



- Communiqués -

Date de mise en ligne : lundi 30 septembre 2013

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

WENDAKE, QC, le 30 sept. 2013 - En refusant de prendre en compte les droits des Premières Nations dans le projet de loi sur les mines, le gouvernement du Québec compromet dangereusement le développement d'un secteur important de l'économie du Québec. Plutôt que de reconnaître les Premières Nations comme partenaires de plein droit au développement, le projet de loi 43, dans sa forme actuelle, risque d'inciter plusieurs Premières Nations à s'objecter à des projets qui nient leurs droits les plus fondamentaux.

C'est le message que plusieurs chefs de Premières Nations porteront cette semaine à l'Assemblée nationale qui étudie présentement le projet de loi sur les mines, proposé par la ministre des Ressources naturelles.

« Nous voulons bien reconnaître les bonnes intentions de la première ministre quand elle affirme que son gouvernement veut faire les choses autrement et développer une relation de nation à nation avec nous, mais nous sommes très déçus que le geste ne suive pas la parole. Le projet de loi 43 est un pas en arrière qui risque d'entraîner de très graves conséquences », affirme Ghislain Picard, chef de l'APNQL.

De nombreux chefs de Premières Nations seront présents le 1er octobre à l'Assemblée nationale pour exprimer leur insatisfaction face à un gouvernement provincial qui s'entête à nier leurs droits. Ce sont les mêmes chefs qui ont accueilli, en décembre dernier, la première ministre, la ministre des Ressources naturelles et plusieurs membres du gouvernement à un Sommet sur les territoires et les ressources, les mêmes chefs qui avaient alors clairement affirmé leurs droits territoriaux, et les mêmes chefs qui sont aujourd'hui très déçus de ne pas avoir été entendus.

« Au Sommet sur les territoires et les ressources, les chefs de l'APNQL ont été très clairs : les Premières Nations doivent participer activement à la gestion et à la conservation du territoire ; elles doivent être consultées sur tout développement territorial et les accommodements nécessaires doivent être trouvés. Les Premières Nations doivent percevoir leur juste part des revenus tirés de l'utilisation du territoire et de ses ressources, un territoire et des ressources, rappelons-le, qu'elles n'ont jamais cédés.

La ministre des Ressources naturelles a aujourd'hui une occasion historique de faire progresser le Québec, d'inscrire dans son projet de loi sur les mines que le respect des droits des Premières Nations n'est pas un obstacle, mais qu'il va de pair avec le développement harmonieux de l'économie du Québec. Nous sommes à l'Assemblée nationale le 1er octobre 2013 pour le lui rappeler », conclut le chef Ghislain Picard.

Information tirée du site de l'Assemblée nationale (Dans le cadre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles // **Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 43, Loi sur les mines.**

Horaire du mardi 1er octobre, Salle Louis-Joseph-Papineau à Québec : (Après les affaires courantes, vers :

15 h : Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador

16 h : Nation Innu au Québec

17 h : Nation algonquaine Anishinabeg

18 h : Suspension

19 h 30 : Secrétariat du Mi'gmawei Mawiomi

20 h 30 : Conseil de la nation Atikamekw